

ASSOCIATION FRANÇAISE DE PHILATÉLIE THÉMATIQUE

Siège social : 2 rue de Berry - 86170 AVANTON - FRANCE
Affiliée à la Fédération Française des Associations Philatéliques (N° 423-IC)
<http://themaftp/online.fr>



BULLETIN D'ADHÉSION - TARIF 2024

Je soussigné(e), Nom Prénom

Né(e) le (pour les mineurs, majorité civile)

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Après avoir pris connaissance des statuts auxquels j'accepte de me conformer sans aucune restriction, je demande à être admis(e) au titre de membre actif.

Pour les jeunes de moins de 18 ans (majorité civile), ce bulletin d'inscription doit être signé par un représentant légal.

La mise en place du RGPD (Règlement Général de Protection des Données) nous impose de recevoir par écrit votre accord sur l'utilisation interne de vos données personnelles :

- votre adresse postale est indispensable à notre gestion des adhérents,
- renseigner les données téléphone(s) et e-mail ci-dessous confirme votre accord d'utilisation interne.

Toute question / observation peut être transmise par courrier postal ou par mail : afpt@orange.fr

Téléphone fixe : Téléphone portable :

E-mail :

À le Signature :

Les cotisations sont renouvelables tous les ans	Euros	Inscrivez votre décompte
Droit d'entrée (payable à la première inscription)	5,00	
Cotisation Adulte (cf. 1 au verso) : donne accès aux services de l'association	13,00	
Cotisation Jeunesse (cf. 1) (moins de 21 ans au 01/01/2024 – limite d'âge philatélique)	3,00	
Abonnement au Bulletin Général La PHILATÉLIE THÉMATIQUE (cf. 2)	35,00	
TOTAL À PAYER		

Modalités de paiement :

* **par chèque français établi au nom de l'A.F.P.T. accompagnant le bulletin d'adhésion**

* **Par virement bancaire au CRÉDIT MUTUEL**

Titulaire du compte: ASS FRANCAISE DE PHILATELIE THEMATIQUE

IBAN = FR76 1027 8025 2400 0202 7920 156

BIC = CMCIFR2A

Ce bulletin d'inscription est à adresser au secrétariat de l'A.F.P.T. :

Anne-Marie SCHNEIDER, 26 rue Diderot - 94300 VINCENNES

TSVP

ATTENTION

La cotisation à l'association et l'abonnement à la revue sont distincts.

(cf. 1) SI VOUS ADHÉREZ SEULEMENT à l'association (vous payez droit d'entrée + cotisation soit 18 € pour un adulte et 8 € pour un jeune). Vous serez membre de l'A.F.P.T., ce qui signifie :

1. vous recevrez la vignette fédérale,
2. vous aurez droit aux services de l'A.F.P.T.,
3. mais vous ne recevrez pas le bulletin général trimestriel LA PHILATÉLIE THÉMATIQUE.

(cf. 2) SI VOUS VOUS ABONNEZ SIMPLEMENT AU BULLETIN GÉNÉRAL trimestriel LA PHILATÉLIE THÉMATIQUE, (sans adhérer à l'A.F.P.T.) vous le recevrez bien entendu, mais vous ne serez pas membre de l'association. Vous ne bénéficierez donc pas des points 1 et 2 ci-dessus.

QUESTIONNAIRE

(Réservé aux seuls adhérents)

1. Quelles sont vos spécialités thématiques ?

Un fichier informatique regroupe les spécialités fournies ci-dessous. Quand un adhérent cherche dans une catégorie, les coordonnées de ce demandeur sont transmises aux personnes concernées par ce thème en vue d'un contact individualisé. Si vous souhaitez y apparaître, renseigner les cases ci-dessous.

Thèmes collectionnés :	
E-mail :	

Ces modalités d'utilisation permettent de maîtriser la diffusion d'informations personnelles.

2. Avez-vous déjà participé à des expositions ?

cocher la(les) case(s)

Locale Départementale Régionale Nationale Internationale

3. Dans quelle catégorie avez-vous exposé : Thématique (THE), Classe ouverte (COV), ?

4. Quel est le titre de la collection présentée (ou des collections) ?

- Année Classe

- Année Classe

- Année Classe

5. Êtes-vous membre d'autres associations philatéliques ? Si oui, lesquelles ?

6. Comment avez-vous connu l'A.F.P.T. ?

7. Observations :

À le Signature